



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de la Maison des écrivains et de la littérature

Question écrite n° 18798

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la situation de la Maison des écrivains et de la littérature. Deux cents chercheurs et universitaires viennent de lancer un cri d'alerte : la maison des écrivains et de la littérature est en danger. Cette institution, attachée à faire leur place aux œuvres contemporaines, œuvrant à soutenir les échanges, la mise en dialogue, la recherche, la valorisation de la littérature de notre temps, est, soulignent-ils, « le lieu d'initiatives nombreuses et fructueuses, en faveur de la littérature et de l'éducation artistique et culturelle ». Administrée par un conseil d'écrivains élus et animée par une équipe professionnelle, elle constitue un lieu d'accueil et de ressource. Elle ouvre des espaces pour ne pas en rester à l'écrasement de la création par les best-sellers, à la réduction de la littérature au divertissement et à la relégation par le marché de trop d'œuvres dans la confidentialité. Elle cherche à intéresser les différents publics de lecteurs, à installer la littérature au cœur de la société, à la faire rayonner. Le 22 février 2019, la MEL a appris que sa subvention serait diminuée de 50 000 euros. Depuis trois ans, 165 000 euros lui ont ainsi été ôtés alors que ses actions sont restées constantes. On lui demande de limiter désormais ses actions au territoire francilien, ce qui constitue une réduction inacceptable pour notre pays et une rupture d'égalité. Le mois prochain, le personnel de la MEL ne sera pas payé. Les versements promis n'ont pas été faits. La disparition de la MEL signerait la fin de tout un pan de l'éducation artistique et culturelle en France, nuirait au rayonnement et la diffusion de la littérature dans notre pays comme à l'étranger. Comme le disent les personnalités mobilisées, cela « appauvrirait l'intelligence humaine qu'elle suscite ». Il lui demande d'agir pour que la Maison des écrivains et de la littérature puisse continuer ses missions, sans entraves géographiques ni restrictions budgétaires.

Texte de la réponse

La Maison des écrivains et de la littérature est une association loi 1901 qui bénéficie chaque année, depuis plus de 30 ans, de subventions du ministère de la culture et de ses opérateurs pour permettre l'intervention d'écrivains sur l'ensemble du territoire auprès de collégiens, lycéens et étudiants, dans le cadre de programmes d'éducation artistique et culturelle. Depuis le 1er janvier 2019, la gestion de cette association a été déconcentrée auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île de France. Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations du Gouvernement pour favoriser une gestion de proximité au plus près des besoins et problématiques des Français. Les administrations centrales sont quant à elles appelées à recentrer leur action sur le pilotage et l'évaluation des politiques publiques. Pour l'année 2019, une année de transition, la DRAC Île-de-France a alloué, sur la base d'une convention que l'association vient de signer, une subvention de 400 000 euros. En complément, l'administration centrale lui attribuera, sur la base d'une convention en cours de signature, 100 000 euros pour soutenir ses programmes d'intervention qui se déroulent en dehors du territoire de l'Île-de-France. L'année 2019 sera également consacrée à la préparation de la convention pour 2020, qui précisera les concours budgétaires qui seront attribués à la Maison des écrivains et de la littérature, les conditions et modalités de ces concours, notamment en termes de suivi de gestion comptable de l'association et de respect vis-à-vis des conditions de rémunération des auteurs. Le suivi de cette association par la DRAC Île-de-France, service déconcentré du ministère de la culture, ne remet pas en cause le soutien constant qui lui est

apporté. Bien au contraire, cette évolution permet d'apporter un appui en ingénierie qui lui sera utile pour proposer et développer, sur toute la France, ses programmes d'intervention en répondant à de nouveaux appels à projets auprès d'autres DRAC.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18798

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3384

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7140